



MINISTÈRE D'ÉTAT,

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

ET DE LA MODERNISATION DE

L'ADMINISTRATION

**LETTRE DE
MISSIONS
2024**

PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AUX REFORMES INSTITUTIONNELLES ET A LA MODERNISATION DE L'ETAT

Conformément à l'arrêté n° 441/PM/CAB du 25 juillet 2018, le PRIME, sous l'autorité du Ministre de la Fonction Publique est chargé, entre autres, d'accompagner la réforme de l'Etat et la transformation du service public.

A ce titre, pour l'exercice 2024, le PRIME a en charge la réalisation des actions suivantes selon les délais indiqués :

- | | |
|---|----------------------|
| 1. ACHEVER LA REFORME DU PRIME | JUIN 2024 |
| 2. APPORTER UN APPUI A LA DIGITALISATION DES ACTES DE LA DRH / FONCTION PUBLIQUE | JUILLET 2024 |
| 3. PRODUIRE LE REPERTOIRE DES EXPERTS EN REFORME DE L'ETAT ET MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION | JUILLET 2024 |
| 4. RENDRE DISPONIBLE L'INDICE DE PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION | AOÛT 2024 |
| 5. RENDRE DISPONIBLE LA CONVENTION AVEC KOICA PORTANT SUR LE PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION ET A LA TRANSFORMATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE | DECEMBRE 2024 |
| 6. POURSUIVRE L'APPUI AUX RENFORCEMENTS TECHNIQUES DE L'OSEP (Fourniture de bornes digitales à l'OSEP) | AOÛT 2024 |
| 7. POURSUIVRE LE PROCESSUS D'AMELIORATION DE LA PLATEFORME DE SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE DU GOUVERNEMENT (PSFR) | DECEMBRE 2024 |
| 8. OPERATIONNALISER LA PLATEFORME DE SUIVI DES DECISIONS DU GOUVERNEMENT (PSDG) | DECEMBRE 2024 |

En liaison avec la Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Evaluation, la matrice d'actions issue de la présente lettre de missions sera finalisée puis communiquée au Cabinet au plus tard le 31 janvier 2024.



Anne Désirée OULOTO